

COMMUNIQUÉ

Informations réglementées

Nyrstar : Déclaration d'Actionnaires

23 mai 2011

NYRSTAR NV
ZINKSTRAAT 1
B-2490
BALEN
BELGIQUE

info@nyrstar.com
www.nyrstar.com

Nyrstar NV a annoncé aujourd'hui avoir fait une notification d'une participation importante, conformément à la Loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses.

A la suite de l'acquisition d'actions propres, la détention par Nyrstar d'actions propres a dépassé le seuil de 3% des actions existants au 19 mai 2011. A ce date, Nyrstar détenant en tout 5.179.086 actions, représentant 3,05% de la totalité des actions existants. Selon le droit des sociétés belge, les droits de vote afférents aux actions propres détenues par Nyrstar sont suspendus.

- fin -

A propos de Nyrstar

Le partenaire privilégié de ressources essentielles pour le développement d'un monde en évolution. Nyrstar est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de métaux et produit des quantités considérables de ressources essentielles telles que le zinc et le plomb, mais aussi d'autres métaux comme l'argent, l'or et le cuivre. Nyrstar est cotée à la Bourse NYSE Euronext de Bruxelles sous le symbole NYR. Pour de plus amples informations, visitez le site de Nyrstar à l'adresse www.nyrstar.com.

Contacts

Investors

Anthony Simms
Manager, Investor Relations
T: +41 44 745 8157
M: +41 79 722 2152
anthony.simms@nyrstar.com

Media

Geert Lambrechts
Manager,
Corporate Communications
T: +32 14 449 646
M: +32 473 637 892
geert.lambrechts@nyrstar.com